

SOMME

Communauté de communes du Pays du Coquelicot

La Communauté de communes participe aux frais du BAFA et BAFD. Pour tout renseignement : service jeunesse du Pays du Coquelicot
www.paysducoquelicot.com/grandir-et-decouvrir/jeunesse-culture/jeunesse

Aide de la Communauté de communes Somme Sud Ouest

La communauté de communes offre la possibilité à des jeunes de passer leur BAFA en finançant une partie de leur formation. Le montant de l'aide est : de 50 % du stage de base dans la limite de 250 €, de 50 % de la session d'apprentissage dans la limite de 200 €.
www.cc250.fr/enfance-jeunesse/12-a-17-ans/

Montdidier

Le BAFA est cofinancé par la ville et la CAF en échange d'actions de contribution citoyenne dans la ville.
www.ville-montdidier.fr/wp-content/uploads/2023/06/N%C2%B086-Juin-2023.pdf

Vos contacts dans le département de l'Aisne



Com de Com du Val de l'Oise

1 route d'Itancourt
02240 Mézières sur Oise
Tél : 03 23 66 73 17

Com de Com Pays de la Serre

1 rue des Telliers
02270 Crécy sur Serre
Tél : 03 23 80 77 22

Com de Com du Chemin des Dames

1 rue de l'Église
02160 Craonne
Tél : 03 23 22 69 72

Com de com du Canton d'Oulchy le Château

17 rue Potel
02210 Oulchy-le-Château
Tél : 03 23 55 65 20

CARCT de Château Thierry

Service Enfance Jeunesse
2 avenue Ernest Couvrecelle
02400 Etampes sur Marne
Tél : 03 23 84 93 17

Com de Com Retz-en-Valois

9 rue Marx Dormoy
02600 Villers-Cotterêts
Tél : 03 23 96 13 01

Com de Com du Val de l'Aisne Service enfance jeunesse

20 ter rue du bois Morin
02370 Presles et Boves
Tél : 03 23 54 05 81

Com de Com des Portes de la Thiérache

320 rue des Verseaux
02360 Rozoy sur Serre
Tél : 03 23 98 04 54

Com de Com de la Champagne Picarde

2 route de Montaigu
02820 Saint Erme
Tél : 03 23 22 36 80

Ville de Tergnier

Place Paul Doumer
BP 106
02700 Tergnier
Tél : 03 23 57 11 27

Vos contacts dans le département de l'Oise



Conseil départemental de l'Oise

1 rue Cambry
60024 Beauvais
Tél : 03 44 06 60 60

Caisse d'allocations familiales - Caf de l'Oise

2 rue Jules Ferry
60012 Beauvais
Cedex
Tél : 3230

Com de Com Plateau Picard

140 rue Verte
60130 Le Plessier-sur-Saint-Just
Tél : 03 44 78 70 02

Communauté de Communes du Pays des Sources

408 rue Georges Latapie
60490 Ressons-sur-Matz
Tél : 03 44 43 09 57

Mairie de Clermont

7 rue du Général Pershing
60600 Clermont
Tél : 03 44 50 84 84

Vos contacts dans le département de la Somme



CAF de la Somme

9 boulevard Maignan Larivière
80022 Amiens
Cedex 9
Tél : 3230

Com de Com du Pays du Coquelicot

6 rue Emile Zola
80300 Albert
Tél : 03 22 64 10 30

Com de Com Somme Sud-Ouest

16 bis route d'Aumale
80290 Poix de Picardie
Tél : 03 22 90 19 65

Communauté de communes du Pays du Coquelicot

Service jeunesse
6 Rue Emile Zola
80300 Albert
Tél : 03 22 64 10 30
Tél service jeunesse : 03 64 62 03 30

Toute l'information jeunesse en Hauts-de-France est sur

www.ij-hdf.fr

Suivez toute l'actualité et les bons plans du CRIJ Hauts-de-France sur :



Les aides au BAFA - BAFA dans l'Aisne, l'Oise, la Somme

LES AIDES NATIONALES

Aide de 100 € pour le BAFA-BAFD

Cette aide est accordée aux jeunes en service civique désirant passer le BAFA ou le BAFD, elle est déduite automatiquement du tarif par l'organisme de formation sur présentation de sa carte de volontaire ou son contrat de service civique. La demande est à faire avant le 1er décembre 2024.

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F2111>

Aide au BAFA de la délégation régionale académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (DRAJES) des Hauts de France

Une aide peut être accordée sous conditions, elle s'adresse aux jeunes :

- âgés de 28 ans au plus
- soit boursiers
- soit non imposables ou dont les parents sont non imposables

La demande est à faire à la DRAJES

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F2113>

Aide Pôle emploi

Demandeur d'emploi, vous pouvez éventuellement bénéficier d'un financement pour votre formation. Rapprochez-vous de votre conseiller Pôle emploi ou mission locale afin d'en faire la demande.

<https://www.pole-emploi.fr/candidat/en-formation/mes-aides-financieres/aide-individuelle-a-la-formation.html>

<https://candidat.pole-emploi.fr/formations/detail/10521777/true>

Aide de la MSA

Certaines caisses de la Mutualité sociale agricole (MSA), si vous ou vos parents dépendez d'elle, peut vous aider à financer votre formation BAFA ou BAFD. Renseignez-vous auprès de votre caisse départementale. Pour retrouver les adresses des MSA :

www.msa.fr/fp/famille/aides-etudes-autonomie

Aide de la CAF

La CAF accorde une aide de 91 € pour la phase approfondissement du BAFA, sans condition de ressources, et sans besoin d'être allocataire. Cette aide monte à 106 € si l'approfondissement est centré sur la petite enfance. La demande se fait donc à la dernière phase et peut être faite en ligne. Certaines CAF accordent des aides locales.

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F2111>

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R58266>

Si votre commune n'est pas dans ce document, n'hésitez pas à la contacter, elle propose peut-être des aides

Vous pouvez retrouver le détail de toutes ces aides dans notre dossier "Le BAFA et le BAFD"

<https://www.ij-hdf.fr/informations/le-bafa-et-le-bafd>

LES AIDES DÉPARTEMENTALES

PASS'BAFA-BAFD Citoyens Du Conseil départemental de l'Oise

Le Département octroie une aide forfaitaire de 300 € pour la formation Bafa ou Bafd, en échange d'une action citoyenne de 35 heures. L'action citoyenne doit être effectuée auprès d'un organisme non marchand de l'Oise tels qu'une collectivité, une association, un établissement de soins, etc.

<https://www.oise.fr/les-pass-citoyens-du-conseil-departemental-de-loise/le-passbafa-citoyen>

Aide de la CAF de l'Oise

La CAF peut octroyer une aide de 450 € pour le stage de base BAFA, une aide pour le stage d'approfondissement ou de qualification est peut-être également possible. Pour plus d'information contactez la caf de l'Oise.

<https://www.caf.fr/allocataires/caf-de-l-oise/offre-de-service/vie-professionnelle/je-souhaite-passer-mon-bafa-et-obtenir-une-aide-financiere>

Aide de la CAF de la Somme

Une aide allant jusqu'à 300 € est accordée pour la session de base du Bafa pour les stagiaires en internat et 100 € pour ceux en externat, elle est versée directement aux organismes de formation conventionnés.

<https://www.caf.fr/allocataires/caf-de-la-somme/offre-de-service/vie-professionnelle/l-aide-au-bafa>

LES AIDES DES COMMUNES

AISNE

Communauté de communes du Pays de la Serre

La Communauté de communes aide les jeunes à passer leur BAFA en prenant en charge 75 % du coût de la formation. Le jeune s'engage à effectuer son stage pratique sur le territoire.

www.paysdelaserre.fr/vivre-au-pays-de-la-serre/enfance-et-jeunesse/formation-bafa

Communauté de communes du Chemin des Dames

La Communauté de commune accorde une aide de 280 € aux jeunes pour la 1ère partie de la formation du BAFA.

www.cc-chemindesdames.fr/animation-enfance-et-jeunesse-2

Communauté de communes du Val de l'Aisne

D'un montant variable de 435 € pour le BAFA à 630 € pour le BAFD, elle concerne les jeunes s'engageant à travailler dans un des accueils de loisirs. Se renseigner auprès de la CCVA. <http://cc-valdeaisne.fr/> (onglet Enfance Jeunesse)

Com de com de la région de Château Thierry (CARCT)

La Communauté d'Agglomération participe au financement du BAFA en échange d'engagement dans les centres d'accueil de loisirs de la CARCT, elle s'adresse aux jeunes:

Les dossiers sont à retourner à celine.joly@carct.fr. Pour tout renseignement : 06 98 40 91 80

www.carct.fr/maccompagne/pour-les-jeunes/sorienter-sinformer/dispositif-de-formation-bafa

Com de com de la Champagne Picarde

La Communauté de commune accorde une aide pour la formation du BAFA ou du BAFD. www.cc-champagnepicarde.fr/vivre-et-habiter/enfance-jeunesse/aides-aux-bafa.

Elle s'adresse aux personnes :

- résidant dans l'une des communes du territoire
- s'engageant à travailler dans l'un des accueils de loisirs du territoire.

L'aide va de 280 à 400€. Le dossier est téléchargeable sur le site.

Communauté de communes du Val d'Oise

La CCVO participe au financement du Bafa des jeunes, ne leur laissant à leur charge que 100 €. Les places sont limitées. [www.ccvvo.fr/service-au-quotidien/Rubrique "Service petite enfance, enfance, jeunesse"](http://www.ccvvo.fr/service-au-quotidien/Rubrique%20Service%20petite%20enfance,%20enfance,%20jeunesse) > Pôle jeunesse

Tergnier

La ville octroie une aide 220 € à toute personne résidant Tergnier, il suffit de présenter une attestation de présence au stage de base BAFA. Les personnes intéressées doivent se rapprocher de l'Espace "Au fil de l'eau" Tél : 03 23 57 27 11 www.ville-tergnier.fr/mon-quotidien/jeunesse/coup-de-pouce-jeunesse

Communauté de communes de Retz en Valois

C'est une aide qui s'adresse à toute personne résidant dans l'une des 54 communes de la communauté de communes. Elle est d'un montant de 300 € pour le BAFA et de 100 € pour le 2ème stage pratique du BAFA. Pour tout renseignement : 03 23 55 98 97

https://www.facebook.com/profile/100067180844735/search?q=bafa&locale=fr_FR

Communauté de communes du Canton d'Oulchy le Château

Elle aide les jeunes de son territoire, s'engageant à travailler dans l'un des accueils de loisirs du territoire, à passer leur BAFA en payant une partie du coût de la formation www.cc-oulchylechateau.fr/articles/bafa :

- 280 € pour le stage de formation de base
- 240 € pour le stage de perfectionnement

Communauté de Communes des Portes de la Thiérache

La Com. de com. des Portes de la Thiérache apporte une aide, de 400 € au total, aux jeunes désirant passer le BAFA ou le BAFD. Ces aides s'adressent aux personnes résidant sur le territoire s'engageant à effectuer leur stage pratique et à travailler après l'obtention de leur diplôme dans l'une des structures du territoire.

www.portes-de-thierache.fr/index.php/2018/09/13/aide-au-bafa-bafd/

OISE

Communauté de communes du Plateau Picard

La communauté de communes finance une partie de la formation générale du BAFA. www.plateau-picard.fr/vivre-au-quotidien/enfance-jeunesse/passe-le-bafa-avec-le-plateau-picard

BAFA Citoyen de Clermont

La ville permet aux jeunes de 17-25 ans de se former au BAFA en échange de 70 heures de volontariat au sein de la collectivité lors du stage pratique + 70 heures dans le cadre de l'approfondissement

www.clermont-oise.fr/enfance-et-jeunesse/bafa2023/

Communauté de communes du Pays des Sources

La communauté de communes offre la possibilité à des jeunes de passer leur BAFA ou BAFA en finançant une partie de leur formation, en échange ils s'engagent à travailler dans les accueils de loisirs du territoire.

<https://www.cc-pays-sources.fr/services-a-la-personne/jeunesse/formation-bafa-et-bafd/>